

## COMPRENDRE LA FACTURE DE LA RÉGIE DES EAUX GESSIENNES



Régie des Eaux Gessiennes  
200 rue Edouard Branly - Technoparc  
BP 63  
01630 SAINT-GENIS-POUILLY

[regie@reoges.fr](mailto:regie@reoges.fr)  
[www.regieeauxgessiennes.fr](http://www.regieeauxgessiennes.fr)

Nous contacter (accueil et astreinte)  
04 85 29 20 00

Lundi, Mardi et Jeudi  
8H30-12H00 et 14H00-17H30  
Mercredi : 8H30-17H30 (sans interruption)  
Vendredi : 8H30-17H00 (sans interruption)

(Astreinte assurée 7j/7 et 24h/24 pour les urgences)

### Message

Vous avez la faculté de consulter les dernières analyses d'eau de votre commune réalisées par l'Agence Régionale de la Santé à partir du lien suivant : <https://orobnat.sante.gouv.fr/orobnat/afficherPage.do?methode=menu&usd=AEP&idRegion=84>

La plupart des démarches concernant la gestion de votre contrat eau peuvent être réalisées à partir de votre agence en ligne : <https://ael.regieeauxgessiennes.fr>. Pour vous connecter vous trouverez vos numéros de contrat et de compteur respectivement au recto et verso de la présente facture.

### FACTURE SUR RELEVÉ du 6 Décembre 2022

Adresse desservie : .....

Votre n° de contrat : **10096..**

Facture n° .....

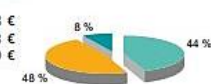
M MME .....

### Votre facture simplifiée

Montant prélevé : **89,20 € TTC** le 5 janvier 2023  
comprenant :

Distribution de l'eau	39,58 €
Collecte et traitement des eaux usées	42,43 €
Organismes publics	7,19 €

(voir détail au verso)



Montant et répartition de la facture

### Votre consommation d'eau

Consommation facturée : **14 m<sup>3</sup>**  
Soit 14 000 litres d'eau

Périodes prises en compte :  
Abonnement :  
Juillet 2022 à Décembre 2022

Consommation :  
Décembre 2021 à Novembre 2022  
Prix TTC au litre hors abonnement :  
0,00350 € soit 3,5000 au m<sup>3</sup>



Consommation facturée en m<sup>3</sup>

### Moyens de paiement

Vous réglez actuellement votre facture par prélèvement à échéance, le montant de votre facture sera donc prélevé sur le compte bancaire dont les coordonnées figurent ci-dessous.

### Votre paiement

#### Avis de prélèvement automatique :

Titulaire du compte : .....

BIC : .....

IBAN : .....

RUM : .....

ICS :

Attention, si les coordonnées de votre compte ont changé : la présente facture ne pourra être prélevée à la date d'échéance. Il vous appartient donc de régler par tout autre moyen. Pour la prochaine échéance, il convient de nous transmettre vos nouvelles coordonnées bancaires en nous envoyant un relevé d'identité bancaire (RIB) et un mandat de prélèvement complété, daté et signé par vos soins.

**RECTO**

